



## Déclaration liminaire intersyndicale CTL du 15 décembre 2016

Monsieur le Président,

Vous nous invitez à un CTL de plus, abordant notamment la question des suppressions d'emplois. « Un marronnier », dites-vous, « marronnier, peut être, mais son caractère récurrent n'enlève rien à sa violence.

Le 15 novembre dernier, ce sont 35,15 % des agents du département, tous grades confondus, qui ont choisi de faire grève. Aujourd'hui, l'administration ignore, une fois de plus, toutes leurs revendications et poursuit comme si de rien n'était les restructurations d'unités et les suppressions d'emplois.

Nous vous interpellons aujourd'hui, encore une fois ! Comment allez-vous justifier les nouvelles suppressions d'emploi ? Comment allez-vous justifier le service public agonisant, les souffrances des agents en poste ? Comment allez-vous assumer, auprès de ceux-ci, cette politique comptable, aveuglée par la rentabilité et totalement déshumanisée ?

Notre avenir et celui de la DGFIP, nous décidons de le défendre ! Or, les « Lignes directrices » du DG sont autant de lignes destructrices de notre administration, ouvrant la voie à sa disparition : suppressions de services, dématérialisation forcée et forcenée, suppressions d'emplois et restructurations incessantes. Tout cela sur fond de déréglementation des règles de gestion.

Les 5 Organisations Syndicales réunies se font les porte-paroles de l'ensemble des agents et revendiquent :

- L'arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emploi ET le pourvoi de la totalité des postes vacants ;
- L'amélioration réelle et concrète des conditions de travail ;
- Un véritable dialogue social sans mépris des agents et sans exclusion volontaire des représentants du personnel des prises de décision.
- L'augmentation des salaires et le rattrapage des pertes accumulées depuis 2010 ainsi que l'arrêt de toutes les formes de rémunération au mérite ;
- L'égalité de traitement entre les agents et en conséquence l'abandon du RIFSEEP
- le respect des règles de gestion négociées avec les organisations syndicales et le renforcement immédiat des "mesures" pour l'égalité professionnelle ;
- Le renforcement de nos missions et du service public, y compris par un maillage territorial de qualité et des horaires d'ouverture aussi larges que possible ;
- L'abandon du projet de prélèvement à la source ;

Les agents attendent vos réponses à ces questions et revendications. La direction locale ne saurait être exonérée de ces décisions, ni de son enthousiasme à appliquer des restructurations féroces faisant preuve en toute occasion d'un zèle intempestif (qui sait ce que la DG demande en off).

**Nous refusons de nous prêter à cette parodie de dialogue social.  
En conséquence, les organisations syndicales ont décidé à l'unanimité de  
boycotter le CTL du 15 décembre 2016.**